

Genève cantonalise ses horodateurs

Services publics Les communes pestent, mais l'opération doit permettre d'harmoniser les systèmes et de payer par SMS.



Image: Pascal Frautschi (Archives)

La plupart des communes genevoises sont riches, financièrement plus à l'aise que le Canton. Que ce dernier, qui croule sous les dettes et voit la facture sociale augmenter régulièrement, s'approprie la recette de tous les horodateurs ne les met donc nullement en péril. Mais l'annonce mercredi de la cantonalisation des parcmètres a suscité quelques ronchonnements dans les mairies, dont *20 Minutes* s'est fait l'écho.

«On récupérera les sous qu'on a mis ou ils n'auront rien», tonne Yvan Rochat, conseiller administratif de Vernier, cité par le quotidien. Comme ses 45 collègues, il a reçu jeudi le courrier signé par François Longchamp, président du Conseil d'État, explicitant la décision du Conseil d'État prise et publiée la veille.

Résultat d'une annonce maladroite ou de la proximité des élections, la mauvaise humeur des maires paraît mineure en regard de l'objectif du gouvernement. Certains horodateurs coûtent plus que ce qu'ils ne rapportent et d'autres sont régulièrement dévalisés. La cantonalisation relève moins d'un souci financier que de la volonté de moderniser et d'uniformiser ces appareils afin d'étendre le paiement par carte de crédit et par SMS. Ce dernier moyen de paiement a vivement séduit les Genevois pour acquérir un ticket de bus ou de tram. Il est également possible d'acheter la *Tribune* dans les caisettes à journaux par ce moyen ou de se procurer un billet d'entrée à Genève-Plage.

«Le cadre légal prévoit que l'installation des horodateurs est une compétence exclusive de l'État», a rappelé mercredi le Conseil d'État à l'issue de son [point de presse](#) hebdomadaire. Conséquence, les recettes de ceux-ci lui reviennent. Dans une première étape cependant, explique encore l'autorité cantonale, «afin d'encourager la mise en œuvre dans les communes d'actions cohérentes en faveur du stationnement, la cantonalisation avait été appliquée de façon pragmatique». La Ville de Genève dont les recettes d'horodateur sont encaissées par la Fondation des parkings avait écrit pour se plaindre de cette différence de traitement entre les communes. «A juste titre», souligne le Conseil d'État.

Le gouvernement a ainsi approuvé la nouvelle convention 2015-2019 entre l'État et la Fondation des parkings, portant sur les 411 horodateurs et parcmètres installés en Ville de Genève. C'est dans ce cadre, qu'il a décidé de procéder à une harmonisation des pratiques d'encaissement des recettes des horodateurs sur le plan cantonal.

S'agissant de la consultation préalable et du droit de codécision que réclamaient les communes et la Ville de Genève en particulier, le Conseil d'État précise encore s'en tenir au cadre légal, lequel ne prévoit pas l'accord préalable des municipalités. (TDG)

(Créé: 20.02.2015, 16h04)

Par Jean-François Mabut@jfmabut
20.02.2015

Mots-clés

[Conseil d'Etat genevois](#)
[Fondation des parkings](#)

Concours à Plan-les-Ouates

Carte de crédit gratuite
sans cotisation annuelle, ni aujourd'hui ni à l'avenir. 3000 points

Exclusivité incluse.
A Plan-les-Ouates la société d'innovation avec un avantage prix allant jusqu'à 10% (IEM), fondée en 1986 par Charles-Edouard Menoni, a vendu plus de 1200 véhicules. Le leasing est pour les MINI 3 ans, 10000 km, 10000€ en prime. En premier, majoritairement des parcmètres (qui n'émettent pas de billets) et des horodateurs (qui en impriment) mais aussi des distributeurs de tickets de transports publics. Le prix à l'unité de ces machines oscille entre 10 000 et 15 000 francs. Le chiffre d'affaires de l'entreprise s'est élevé à 8 millions de francs en 2012.

Récemment IEM a remporté le concours Win&Boost avec son innovation Presto Park. Ce dispositif informe les automobilistes des places de stationnement disponibles en ville. Cette première édition du concours a été organisée par [Cleantech Genève](#) récompense les meilleures innovations liées aux technologies propres et aux énergies renouvelables, sur 27 projets présentés cette année. (JFM)

Articles en relation

On pourra bientôt payer sa place de parc avec un smartphone

Ville de Genève La Fondation des parkings va remplacer ses horodateurs cette année. Au total, 411 appareils seront renouvelés d'ici trois à quatre ans. [Plus...](#)

Par Aymeric Dejardin-Verkinder [02.02.2015](#)

Genève-Plage lance l'achat de billets par SMS

Baignade L'établissement a choisi cette option pour réduire l'attente aux caisses les jours de grande affluence. [Plus...](#)

Par Céline Garcin [07.07.2014](#)

Parkings supprimés: le TCS tient ses comptes

Genève Le cas de 600 places inquiète l'organisation. La Ville répond agir dans l'esprit de la loi de 2012. [Plus...](#)

Par Frédéric Thomasset [29.01.2015](#)

L'horodateur genevois ne connaît pas la crise

Parking Les automates urbains d'IEM, l'unique constructeur de Suisse, sont installés dans toute l'Europe. [Plus...](#)

Par Frédéric Vormus [21.01.2013](#)